



## Conclusion sanitaire

2021

Eau de qualité satisfaisante.

Au mois de mars, l'eau a été interdite pour la boisson et les usages alimentaires compte-tenu de sa concentration en antimoine (teneur maximale : 6 µg/l, valeur réglementaire: 5 µg/l). Eau à caractère agressif susceptible de favoriser la dissolution des matériaux dans lesquels elle circule et notamment le plomb.

### Origine et protection de la ressource

L'eau est d'origine **souterraine**.  
Etat d'avancement de la procédure de protection de la (des) ressource(s) : **Procédure terminée**

### Quelques conseils

Pour éviter tout risque de contamination, il ne doit jamais y avoir de connexion entre les canalisations d'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau pluviale et celles du réseau public.

Après quelques jours d'absence, pensez à faire couler l'eau avant de la boire.

La présence de canalisations en plomb peut présenter un risque pour la santé. Il est recommandé de les supprimer.

Retrouvez toute les informations sur la qualité de l'eau sur [www.occitanie.ars.sante.fr](http://www.occitanie.ars.sante.fr) ou auprès de la Délégation Départementale de l'ARS du Tarn.

### Principaux paramètres mesurés

### Détails des résultats

#### Bactériologie (Limite de qualité : 0 UFC/100mL)

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes.  
**Eau de bonne qualité bactériologique.**

Nombre de contrôles : 9  
Nombre d'analyse(s) non conforme(s) : 0

#### Nitrates (Limite de qualité : 50 mg/L)

Eléments provenant principalement de l'agriculture, des rejets industriels et domestiques.  
**Toutes les concentrations en nitrates sont conformes à la norme.**

Concentration moyenne : 15 mg/L  
Concentration maximale : 16 mg/L

#### Pesticides (Limite de qualité : 0.1 µg/L par substance 0.5 µg/L pour la somme des substances)

Substances chimiques utilisées le plus souvent pour protéger les cultures ou pour désherber. Un minimum de 228 molécules est recherché.  
**Pas de dépassement de la norme sur la période.**

Somme maximale des concentrations en pesticides : 0,01 µg/L

#### Aluminium (Référence de qualité : 200 µg/L)

Elément naturellement présent et utilisé dans certaines filières de traitements de l'eau.  
**La concentration moyenne en aluminium est inférieure à la référence de qualité. Eau conforme à la norme.**

Concentration moyenne : <10 µg/L  
Concentration maximale : <10 µg/L

#### Dureté (Pas de limite de qualité)

Teneur en calcium et en magnésium exprimée en Degré français (°f).  
**Eau douce.**

Concentration moyenne : 12,9 °f  
Concentration maximale : 13,5 °f